Cycle Technicien(ne) Gestionnaire de Paie

Gestion des ressources humainesFormations certifiantes -

En résumé

La production des bulletins de salaires et l'établissement des déclarations sociales répondent à une obligation légale.
Il est fondamental d'actualiser régulièrement ses connaissances afin d'acquérir une gestion administrative conforme aux règles législatives.

Cette formation est éligible au CPF. Inscrivez-vous sur "Mon Compte Formation".

3 744 €

Ce prix est net de taxe et intègre une remise de 10 % pour la totalité du cycle de formation. Il ne comprend pas la certification de 500 €.

13 jours soit 91 heures

Certificat de compétences en entreprise (CCE)

Eligible au CPF

Suivi individuel

Objectifs :

Être capable de réaliser des bulletins de salaires simples, complexes et spécifiques.
Acquérir les méthodes et outils de gestion administrative du personnel.
Connaître les obligations déclaratives et minimiser le risque de sanction.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Tout collaborateur responsable de la gestion administrative du personnel, en charge de la gestion des paies.

Moyens pédagogiques et d'encadrement

Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accompagnement

Chaque stagiaire bénéficiera d'un accompagnement personnalisé afin d'adapter, si nécessaire, le cycle de formation à ses besoins spécifiques en développement de compétences dans un objectif de professionnalisation.

Certification

A l'issue de la formation vous pouvez valider le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) "Gérer la paie", inscrit au Répertoire Spécifique de France Compétences et délivré par CCI France.

Accessibiité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Dans le cas où vous mobilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour financer cette formation, l'inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente pour que nous étudions votre demande.

Traiter la paie : formation certifiante

Gestion des ressources humaines -

CCI FORMATION
CCI GRENOBLE

En résumé

Six jours pour maîtriser la paie et certifier vos compétences ! Notre formation vous apportera les connaissances et les outils nécessaires pour sécuriser votre pratique en matière d'établissement, et de contrôle des éléments de paie.
Dans les entreprises françaises, 40 % des bulletins de paie comporteraient des erreurs (Ministère du Travail/Portail Cerclerh).
Les incidences en sont nombreuses pour l'entreprise et le salarié.

A l'issue de cette formation, vous pourrez valider le Certificat de Compétences en Entreprise (CCE) "Traiter la paie" inscrit au répertoire spécifique de France Compétences et délivré par CCI France.

Cette formation est éligible au CPF. Inscrivez-vous sur "Mon Compte Formation".

1 920 €

Net de taxe par personne (hors certification)

P1 GERERPAIE 15-E22

6 jours soit 42 heures

Certificat de compétences en entreprise (CCE)

Eligible au CPF

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Technicien(ne) Gestionnaire de Paie

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

Objectifs :

Connaître les éléments relatifs à la préparation, l'établissement et le contrôle de la paie du personnel.
Assurer la gestion administrative d'un salarié.
Etablir les déclarations sociales.
Maîtriser le calcul des charges sociales.
Traiter et suivre les régularisations.
Réaliser des bulletins de paie en totalité.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Participants :

Personnel du service paie, du service comptable, assistant(e) du personnel ou collaborateur(trice) du dirigeant.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant formateur spécialisé en gestion administrative et financière.
Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Formation axée sur la pratique essentiellement.
La solide expérience des formateurs dans des cabinets d'expertise permet aux participants de travailler sur des cas réels d'entreprises.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par séance devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.
Dans le cas où vous mobilisez votre CPF (Compte Personnel de Formation) pour financer cette formation, l'inscription est possible jusqu'à 15 jours avant le début de la session.
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires

Approfondissement de la paie et gestion des absences

Gestion des ressources humaines -

En résumé

La production des bulletins de paie répond à une obligation légale.
Calculs d'assiettes, taux de cotisations, plafonnements, déclarations . . . les compétences et connaissances à mettre en œuvre sont variées et relèvent d'une haute technicité, d'autant que la mission s'inscrit dans un environnement juridique et financier de plus en plus complexe.

Objectifs :

Etre capable de réaliser des bulletins spécifiques, plus complexes.
Maîtriser la gestion et les formalités liées aux absences.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Responsable et gestionnaire paie.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant formateur spécialisé gestion administrative et financière.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

960 €

Net de taxe par personne

P1 APPROFPAIE 15-B17

3 jours soit 21 heures

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Technicien(ne) Gestionnaire de Paie

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Une formation axée sur la pratique essentiellement.
La solide expérience des formateurs dans des cabinets d'expertise comptable permet aux participants de travailler sur des cas réels d'Entreprises.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par séance devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

La gestion administrative du personnel au quotidien

Gestion des ressources humaines -

Objectifs :

Acquérir les méthodes et outils de gestion administrative du personnel.
Maîtriser les obligations individuelles.
Déterminer le contrat de travail adapté aux besoins de l'entreprise.
Choisir les clauses du contrat de travail
Connaître les modalités de suivi et de rupture du contrat de travail

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour cette formation.

Participants :

Collaborateur(trice) de la fonction ressources humaines et toute personne ayant la responsabilité de la gestion administrative du personnel.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant formateur spécialisé en gestion des ressources humaines.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

1 280 €

Net de taxe par personne

P1 GESTADMIN 16-D21

4 jours en présentiel soit 28 heures.

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Assistant(e) PME
Cycle Technicien(ne) Gestionnaire de Paie

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés. Méthode pédagogiques actives et participative. Une large partie de la formation sera consacrée à des mises en situation pratiques.

Moyen d'appréciation de l'action

Lors de la formation, les participants sont soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des échanges sur leurs pratiques professionnelles permettant un contrôle continu de leur progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.
Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référente pour que nous étudions votre demande.

Partenaires

Paramétrer un logiciel de paie

Gestion des ressources humaines -

Objectifs :

Reconnaitre l'intérêt d'une bonne informatisation de la paie.
Réaliser grâce à un logiciel la mise en place de bulletins de salaires et de déclarations sociales (Sage Paie I7).

Prérequis :

Gérer des paies.

Participants :

Assistant(e) RH, gestionnaire de paie...

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes..

Intervenants :

Cette formation est animée par un consultant formateur spécialisé en gestion administrative et financière.
Tous nos formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

640 €

Net de taxe par personne

J12 LOGIPAIE 20-B21

2 jours soit 14 heures

Formation action

Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle Technicien(ne) Gestionnaire de Paie

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

Sessions à venir - Nous contacter

5 - 7 Place Robert Schuman - 38000 Grenoble - France
T. 04 76 28 29 28 - F. 04 76 28 29 78 - cciformation@grenoble.cci.fr
www.cciformation-grenoble.fr
Siret : 183 830 017 00236 - Code NAF : 8532Z

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

Une formation axée sur la pratique essentiellement.
Les apports théoriques sont complétés par des apports méthodologiques et pratiques basés sur des cas concrets rencontrés en entreprise et simulés à travers des mises en situation.
Les mises en situations se feront sur le logiciel de formation Sage Paie I7.

Moyens d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Lors de l'exécution de la formation, une feuille de présence par séance devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.
Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.